

AFFAIRE N° 5. - Demande de bourse formulée par Madame Léonce FONTAINE

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par lettre en date du 25 JUILLET 1969, Madame Léonce FONTAINE a sollicité de la Municipalité l'attribution d'une petite bourse devant permettre à son fils de poursuivre ses études au C. E. S. LÉCONTE DE LISLE.

Je crois devoir vous préciser que Madame FONTAINE n'a pratiquement pas de ressources puisqu'elle perçoit de la Commune mensuellement quelques vivres.

Compte tenu de la situation de l'intéressée, je pense qu'une petite somme dont le montant resterait à définir pourrait être dégagée du budget à son profit.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Adopté à l'unanimité, pour 9 000 Frs par an.